

LE BIEN PUBLIC

Imprimé et publié
1563, rue Royale
Téléphone: 6-8404
Trois-Rivières, P.Q.

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

44e ANNEE — No 12

TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 1er AVRIL 1955

Autorisé comme matière de seconde classe
Ministère des Postes, Ottawa.

TROP BEAU POUR ETRE VRAI

De ces temps-ci, on parle beaucoup du salaire annuel garanti. Il suffit pourtant de réfléchir aux conséquences d'un telle formule pour s'apercevoir qu'elle est inapplicable sans repenser en entier notre système économique, sans nous replacer sous la coupe d'un lot de contrôles gouvernementaux qui aboutiraient à la suppression de toutes les libertés populaires.

Le salaire annuel garanti, c'est là un beau rêve humanitaire; mais hélas, on ne voit pas comment, dans notre démocratie basée sur l'entreprise privée, on pourra jamais le réaliser.

En attendant, même s'ils connaissent l'inanité de leur théorie, les tenants de ce système, à défaut de pouvoir en prouver les mérites possibles, se sont jetés à fond de train dans l'agitation démagogique.

Un de ceux qui parlent le plus haut et le plus fort n'est nul autre que Walter Reuther, le grand sachem des travailleurs de l'auto. Pour qu'on lui tende mieux l'oreille, Reuther reprend la vieille rengaine de l'automobilisme qui tue la main d'oeuvre, en d'autres termes de la machine qui remplace l'ouvrier. Selon ces adversaires de la technologie, il faut le salaire annuel garanti pour se défendre contre les empiètements de la machine.

Pourtant malgré un automatisation très poussée comme celui des usines d'auto, les 466,000 ouvriers de l'auto de 1939 sont maintenant 987,000. Dès le 19e siècle, on entendait déjà un tollé contre la machine qui

devait donner à l'univers une classe moyenne prospère.

Qui ne conteste aujourd'hui que les pays les plus prospères sont ceux où les progrès de la technique sont les plus avancés. Ce qui nous vaut actuellement, et avec tant de persistance, l'inimitié de tout le monde slave n'est nul autre qu'un vieux complexe d'infériorité que ce dernier ressent devant les grandes réalisations techniques des démocraties occidentales.

Mais les dilemmes, même hermétiques, n'embarrassent pas les chefs de certaines unions ouvrières dont les idées généreuses ont parfois le tort de cacher des vices de forme qui les rendent tout à fait inapplicables. Pour garantir un salaire, il faut garantir du travail et celui-ci n'est assuré que par les ventes. Mais le consommateur est-il prêt à garantir qu'il achètera.

L'effort de décentralisation économique entreprise depuis un demi-siècle en faveur de l'ouvrier a déjà marqué des progrès étonnants. Il reste encore beaucoup à accomplir pour le parachèvement de cet édifice social où devront cohabiter des droits et des devoirs égaux dans une démocratie où la sécurité signifiera le bonheur de tous. Mais il faut chercher ailleurs que dans le salaire annuel garanti le complément des avantages déjà acquis.

Le travailleur au salaire annuel garanti ne sera pas plus heureux quand il sera devenu son propre patron avec de terribles exigences héritées d'un dirigisme sécuritaire.

UNE PUISSANCE QUI GARANTIT LIBERTE et BONHEUR des PEUPLES

Le congrès d'hiver des Hebdo, qui a eu lieu dans notre ville en fin de semaine sous la présidence de M. Raymond Douville, a remporté le plus éclatant des succès. De l'avis de plusieurs membres, il compterait pour l'un des plus réussis depuis le début de l'Association. Parmi les manifestations qui ont rehaussé la tenue, mentionnons le banquet de clôture, au cours duquel l'invité d'honneur, l'hon. Roch Pinard, secrétaire d'état aux Communes, a prononcé une vibrante allocution sur la liberté de presse en relation avec la liberté et le bonheur des peuples. Voici quelques extraits de cet important discours.

La puissance toujours croissante de la presse, a-t-il affirmé, son ascendant prodigieux dans la vie des peuples, je dirais même son influence souvent décisive, non seulement dans les échanges politiques internationaux, mais sur la scène intérieure de chaque nation, sont devenus l'un des événements marquants du siècle actuel. L'on dira peut-être même de cette force invincible qu'elle fut non seulement l'interprète ou le témoin de notre civilisation, mais qu'elle en devint véritablement à côté des savants, des philosophes, des écrivains ou des hommes d'état, l'un des principaux artisans

La vigilance, le sens de la nouvelle, la vision de certains journalistes peuvent même dans certains cas influencer sur l'évènement lui-même, soit en le précipitant, soit en modifiant la portée et les conséquences. Il s'ensuit que les courants de pensée sont souvent marqués par cette influence toujours présente de la presse qui est devenue un lien de plus en plus étroit entre le public et ses dirigeants.

En pays démocratique, l'influence de la presse sera plus salutaire en conseillant les gouvernants, en leur proposant une critique souvent constructive et en leur permettant ainsi d'améliorer sous l'effet de la crainte d'une opinion publique éclairée leurs décisions dans les trois domaines législatif, administratif et judiciaire.

Le droit fondamental à la liberté de la presse est non seulement le principal mais le seul droit qui puisse être nécessaire. Les autres droits ne constituent en réalité que les corollaires évidents, les conséquences logiques du premier. Si la presse doit être libre, elle aura besoin, pour exercer cette liberté de façon profitable, des moyens indispensables sans lesquels ce droit acquis deviendrait inutile et illusoire.

La presse a le droit d'être informée, précise encore le ministre. Pour cela elle a besoin de la coopération agissante des gouvernements. Seules les nouvelles ou décisions qu'il est dans l'intérêt public, pour des raisons de sécurité ou autres, de ne pas révéler, peuvent être soustraites à la presse. Tous les autres renseignements doivent être distribués rapidement et sans réserve par tous ceux qui les possèdent. Il faut que la presse ait le droit d'imprimer les

textes sans intervention préalable de l'Etat et sans menaces de représailles.

Il faut que la liberté ne soit pas qu'un uniforme de parade; il faut que la presse comme toutes nos institutions politiques puisse vraiment jouir et bénéficier dans leur plénitude et sans embûches des privilèges de ce droit fondamental et indispensable à l'accomplissement de sa mission.

La presse n'a pas que des droits; elle a aussi des devoirs. Son obligation essentielle est de respecter la vérité. La presse se doit de porter à la connaissance du peuple les faits essentiels à l'intelligence des événements de l'actualité. L'importance que le journaliste accordera à tel ou tel domaine pourra varier sans doute. Il n'en reste pas moins vrai que sa fonction

principale sera de présenter à ses lecteurs la vérité sur les événements qu'il accepte de rapporter.

"Le journaliste, affirme le conférencier, a le devoir de ne rien avancer qu'il n'ait vérifié et dont il ne soit absolument sûr s'il choisit de renseigner son public pour l'aider à former son opinion. Autrement il ne sera qu'un échoier, qu'un colporteur de rumeurs; s'il n'a pas le droit d'être ignorant il a, par contre, le devoir de se taire s'il n'est pas sûr de son information.

Et puisque dans certains cas et presque toujours dans l'esprit du grand nombre son rôle s'assimile à celui d'un juge, il lui faut, comme pour ce dernier, démontrer dans ses écrits, que la justice conserve aussi ses droits. Le journaliste doit toujours se rappeler qu'il peut faire plus de mal par la plume que par l'épée. Il a le devoir, dans l'expression de ses idées et de ses opinions, de repousser les préjugés et les faux sentiments pour s'appuyer sur sa seule raison. En tout cela, la vérité reste vraiment le seul critère. Si le journaliste manque de bonne foi et de sincérité, il n'aura pas vraiment accompli sa mission.

Un économiste en leatherette

Parmi les âneries débitées à 5.8 \$ billions de plus en 1955 l'année longue par les Jos qu'en 1954 ou 6% de plus. Du Connaissants de la CCF, il reste, tout Canada est en quelconque peut-être de citer, au que sorte un capitaliste, par tableau d'honneur, celle per pétérée, l'autre jour, par le député Alistair Stewart (Winnipeg Nord). "Le capitaliste canadien, s'écriait cet économiste en leatherette, s'effraie aisément. Peureux, il se fie sur les voisins pour remplir sa propre tâche. Le capitaliste canadien a cédé le pas à l'étranger".

Pourtant, les faits sont tout autres. Les argents investis par Jean Baptiste augmentent d'année en année, soit

entièrement volé le ridicule dont l'affublait, l'autre jour, Jean-François Pouliot, l'enfant terrible des Communes.

"On y est bien"

Nous nous demandons parfois ce qui arriverait si, pour une semaine chaque année, chacun pouvait changer d'emploi. Le monde serait certes rempli de confusion au cours de cette semaine, mais nous avons l'idée que la semaine suivante, au moins 95 pour cent de la population ouvrière retourneraient à leur propre emploi avec reconnaissance et un respect accru de l'importance du rôle joué par son voisin dans le monde.

"Ingersoll Tribune"

La radio française aux Etats-Unis

Une circulaire fort intéressante nous a été transmise dernièrement. Elle est publiée par la C.A. R.T.B. (Canadian Association of Radio and Television Broadcasters). D'après cette circulaire il y a actuellement aux Etats-Unis 42 postes radiophoniques situés dans 14 états différents, dont les programmes quotidiens sont totalement ou partiellement en langue française. Evidemment, l'on n'est pas tellement surpris d'apprendre que l'on irradie en français dans les Etats de la Nouvelle Angleterre ou de la Louisiane, où les groupements franco-américains ou acadiens sont très nombreux et très populeux. Mais nous avons été très surpris de constater l'existence de postes français dans des Etats tels que l'Arizona, la Californie, l'Idaho, l'Iowa, le Texas, le Wyoming. La ville de New-York, à elle seule, possède deux

stations, WBNX et WFUV-FM où l'on diffuse en français.

En prenant connaissance de ces faits l'on ne peut s'empêcher de se reporter à six ou sept ans en arrière, alors que les Canadiens-français de l'Ouest réclamaient des permis de radiodiffusion française.

L'on se souvient de la vague de fanatisme que ces réclamations ont alors soulevée.

Il est tout de même assez étrange qu'au Canada, pays officiellement bilingue, l'on se soit tellement opposé à la radio française, alors qu'aux Etats-Unis, pays officiellement anglais, il existe 42 postes où le français est à l'honneur, sans que personne n'ait craint pour la sécurité de l'Etat.

J. P.

(La Survivance)



Le prix Price Brothers & Co. Ltd. accordé au membre de la Section forestière qui a présenté la meilleure communication de l'année sur un sujet autre que la mécanisation, a été présenté à M. J. Leblanc, de la Canadian International Paper

Company, Trois-Rivières, par M. A. C. Price. Le prix a été décerné par la section forestière à M. Leblanc pour son rapport sur la reproduction de l'épinette noire.

Les Hon. Pinard et Rivard louent la presse au congrès des Hebdo

Le congrès d'hiver de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, à laquelle appartient notre journal, a eu lieu vendredi et samedi le 25 et 26 mars, à Trois-Rivières où elle avait été fondée en 1932, et il a regroupé à l'Hôtel Saint-Maurice 30 délégués venus de tous les centres de la province.

Ouvert vendredi matin de façon officielle par la bienvenue de Son Honneur le maire Léo Leblanc, le congrès a donné lieu à trois importantes séances d'étude, dont une consacrée aux affaires générales de l'Association, et les deux autres à des cliniques sur l'annonciation, la présentation et la typographie du journal, et sur d'autres domaines susceptibles d'améliorer la situation financière du journal et en même temps son prestige auprès d'un public sans cesse appréciable. Des experts en la matière, dont M. Roland Beaudry, M.P., président de l'agence de publicité Roland Beaudry Ltée, M. Gérard St-Denis, directeur de la publicité française à Walsh Advertising, M. Louis Trudel, directeur de la publicité et des relations extérieures à la Shawinigan Water & Power, M. Roch Lefebvre, conseiller technique de l'Association et directeur de la typographie à l'École des Arts Graphiques, MM. Léo Ménard et Paul Legroulx, professeurs à la même école, et M. Uvald Labelle, surintendant de la composition au journal "La Patrie", ont de concert avec plusieurs directeurs et membres de l'Association conduit ces cliniques à succès.

La Cité de Trois-Rivières a reçu officiellement les délégués vendredi midi à un buffet, et après une réception offerte par l'Association des Brasseries de la province de Québec, un grand banquet a réuni les congressistes le soir pour entendre l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province et ministre des Transports et Communications, représentant de l'hon. Maurice Duplessis retenu à Québec par la maladie, déclarer combien la presse hebdomadaire contribue au développement de la province en servant avec honnêteté et conscience des populations auprès desquelles elle est et demeure le meilleur propagandiste de nos aspirations religieuses et nationales, de la pensée et de la culture françaises. Mais il a déclaré que le gouvernement devra en venir à sévir contre une certaine presse hebdomadaire dont le jaunissement devient de semaine en semaine une matière à scandale; "le jour où nous passerons une législation qui restreindra la liberté de la presse en certains milieux, souligne le ministre, vous comprendrez que cette législation ne sera pas dirigée vers l'association à laquelle vous appartenez, et qui est digne de

tous les éloges". A l'issue du banquet, les congressistes ont assisté à la présentation en primeur d'un film préparé par le ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse sur l'Ecole de Papeterie de Trois-Rivières, visité l'exposition de toiles du jeune peintre trifluvien Gilles Lamer, et pris part à une soirée canadienne organisée par la Canadian International Paper.

Samedi midi, après une réception offerte par M. Gaston Lefebvre et Matériel d'Imprimerie Limitée, de Montréal, les congressistes ont assisté au banquet de clôture du congrès, et reçu comme invité d'honneur l'hon. Roch Pinard, Secrétaire d'Etat dans le gouvernement canadien et représentant de l'hon. Louis St-Laurent, qui à son tour a loué les hebdomadaires et des associations comme la nôtre pour le rôle excessivement important qu'ils jouent dans la vie d'une nation. Il a démontré dans son allocution que la presse libre ne peut exister qu'en pays libre, et que ce n'est que sous un régime démocratique que la presse peut pleinement jouer son rôle qui est d'informer en même temps que de critiquer. Et il dira aussi: "Lorsqu'il pénètre dans sa salle de rédaction, le journaliste, tout en restant fidèle aux saines doctrines de son journal, ne doit pas pour cela lui abdiquer son droit de penser pour lui-même et pour les autres, pas plus d'ailleurs que l'homme politique n'a le droit en franchissant les portes de la salle délibérante, tout en restant fidèle aux principes de son parti, de lui abandonner sa liberté personnelle".

Et pour donner un cachet tout spécial à ce congrès tenu dans une ville aussi historique que Trois-Rivières, la Compagnie Nationale Air-France recevait à l'issue du banquet à une réception heureusement nommée: "la réception de l'au-revoir". M. Jean Ponsot, représentant général d'Air-France au Canada, M. Raymond Benoit,

de la même compagnie, et M. André Malavoix, directeur des services du tourisme français au Canada, accueillirent les congressistes et leurs amis.



Laquelle de ces plaques est sur votre téléphone?



Tous les téléphones

DU RESEAU DE TROIS-RIVIERES

devraient avoir le nouveau cadran

Si votre téléphone est encore pourvu de l'ancien cadran (avec numéros seulement) veuillez nous le signaler — en composant 114 — et nous effectuerons le changement nécessaire.

Il est important que le nouveau cadran soit posé sur tous les téléphones de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine en septembre, dès la mise en vigueur de votre nouveau numéro téléphonique. L'adoption des nouveaux numéros "FRONTENAC" fait partie d'un plan d'ensemble qui a pour but d'améliorer le téléphone en général et de vous assurer un service interurbain plus rapide. Ce nouveau système de numérotage raccordera le réseau téléphonique de Trois-Rivières au réseau transcontinental qui peu à peu permettra aux téléphonistes de composer directement les appels interurbains sur tout le continent.

Le gérant,
P.-E. BEAUCHAMP

Profitez de la commodité d'un téléphone supplémentaire

Pour quelques cents par jour seulement, un deuxième téléphone — en haut, en bas ou dans la cuisine — vous évitera des "courses" inutiles et des gaspillages de temps et d'énergie. Pourquoi ne pas appeler notre bureau d'affaires (4-4621) en vue de l'installation immédiate d'un téléphone supplémentaire?



LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA

TOUX BRONCHIQUE

Une toux bronchique énervante vous empêche-t-elle de dormir? Le flegme est-il si épais dans vos bronches que la toux ne suffit pas à le détacher? Les capsules RAZ-MAH Templeton sont spécialement faites pour détacher le flegme, en permettre l'expulsion et vous soulager de cette toux et de ce sifflement. Achetez RAZ-MAH aujourd'hui. 65c. \$1.35 toutes pharmacies.

POUR LE BIEN PUBLIC

Une enquête sur l'extension juridique des conventions

L'Association Professionnelle des Industriels, dans son mémoire annuel au gouvernement provincial, demande une enquête afin de savoir si l'application des décrets par lesquels des conventions collectives reçoivent l'extension juridique a bien donné les résultats qu'on en attendait au point de vue du bien commun.

Il formule quatre demandes particulières en ce qui concerne le droit d'association, le droit de grève, l'application des décrets par les comités paritaires et l'interprétation d'un texte de la loi des Relations ouvrières.

Dans la première partie, intitulée "Observations générales", l'A.P.I. se réjouit du développement économique de la province; pose la liberté individuelle comme l'un des principaux attributs de la dignité de l'homme; cite la parole de M. Duplessis selon laquelle "la liberté individuelle doit être à la base de la liberté syndicale"; et conclut que cette liberté individuelle ne doit pas être ignorée, faussée ou sacrifiée par l'application du droit d'association. Celui-ci est légitime et l'A.P.I. le reconnaît pleinement, mais avec ses corollaires, il ne doit pourvoir qu'à des moyens et à des formes collectives d'exercer la liberté individuelle.

L'A.P.I. établit ensuite que les rapports entre patrons et ouvriers relèvent du droit civil privé, donc des provinces.

Dans la seconde partie intitulée "Suggestions particulières", le mémoire de l'A.P.I. demande de réglementer le droit d'association afin de mieux sauvegarder la liberté individuelle. L'exercice de ce droit ne crée pas un mandat consensuel, encore moins légal, en tout et pour toujours, en faveur d'une association.

Et l'Association qui reçoit un certificat de reconnaissance syndicale ne bénéficie pas automatiquement d'une sorte de curatelle à l'égard de ses membres, comme si ceux-ci, parce qu'ils appartiennent en majorité à cette association, souffraient d'une diminution de leur capacité et de leurs prérogatives. Aussi l'A.P.I. réclame-t-elle que la certification ne dépende pas exclusivement du calcul mathématique des adhésions à une association syndicale, mais de la volonté formelle, librement exprimée de chaque employé concerné de confier un mandat précis et déterminé à l'association en cause.

En ce qui concerne le droit de grève, l'A.P.I. recommande que la grève ne puisse être déclarée et continuée dans une unité commerciale ou industrielle que suivant la volonté libre et librement exprimée de la majorité de tous les employés de chaque telle unité; et que la déclaration et la poursuite de toute grève ou la participation à toute grève ne résultant pas d'une telle expression de volonté constitue une pratique interdite au sens de la loi des Relations Ouvrières.

Vient ensuite la demande d'enquête sur les comités paritaires. Toujours pour sauvegarder la liberté individuelle, l'A.P.I. demande d'abord que, lorsqu'on accorde par décret l'extension juridique à une convention collective, ce soit parce que le bien commun l'exige et non pas seulement parce que la majorité des intérêts en cause le demande. De même, faut-il éviter que l'extension juridique soit accordée pour satisfaire une supposée masse locale ou régionale d'intérêts, tandis que, dans d'autres régions, plus loin, d'autres intérêts sont obligés de se contenter de mesures palliatives insuffisantes pour défendre leurs intérêts. Il faut encore que tous les intéressés puissent signifier leur volonté. L'A.P.I. réclame ensuite l'enquête dont il a été question. Enfin, elle ajoute que les comités paritaires créés en vertu des décrets afin d'appliquer les conventions collectives qui ont reçu l'extension juridique, sont en train d'acquiescer des biens immobiliers. Or, ces comités paritaires sont essentiellement temporaires tout comme les conventions collectives qui les justifient. Il y a donc contradiction entre le caractère temporaire de ces organismes et le caractère perpétuel de la propriété d'immeubles.

Enfin, dans la dernière partie, l'A.P.I. suggère qu'on interprète restrictivement les mots "les conditions de travail" lorsqu'il s'agit de savoir quelles conditions régneront pendant les négociations, sous l'empire de la Loi des Relations ouvrières.

Il suffirait pour obtenir cette interprétation restrictive d'ajouter que ces mots ne concernent que les taux de salaire et la détermination des heures de travail. De même, il suffirait de préciser que cette fixation des taux et des heures de travail ne vaudra plus si, après trois mois, une convention n'a pas été conclue.

QUESTIONNAIRE CANADIEN

1. Quelle ville est connue sous le nom de "Pittsburgh du Canada"?
2. De quel vaste projet de construction dépendait l'entrée de la Colombie britannique dans la Confédération?
3. Quelles trois espèces d'animaux, aujourd'hui presque disparues, abondaient autrefois dans les Prairies?
4. Quelle part du revenu annuel du gouvernement fédéral représentent les impôts payés par les individus?
5. Est-ce qu'il y a plus de Canadiens employés dans l'industrie agricole ou dans l'industrie manufacturière?

REPONSES: 5. Environ 800,000 à l'agriculture, environ 1,360,000 dans l'industrie manufacturière. 4. Environ le quart. 3. Le bison, l'antilope des Rocheuses et le chien des Prairies. 2. La construction du Canadien pacifique qui reliait l'est à l'ouest. 1. Hamilton, le centre de la production de l'acier au Canada.

LES LETTRES

UN POETE FRANÇAIS NE A CUBA

José-Maria de Hérédia

Il n'arrive pas souvent que le nom de Hérédia se prononce entre critiques. Ceux de notre époque ont d'autres soucis, assez éloignés du Parnasse et des Parnassiens, de la belle époque 1900, des néo-classiques qui préparèrent la fin de siècle sur les brisées de Baudelaire. Hérédia fut de ce monde et de ce temps, mais il faut le cinquantième anniversaire de sa mort pour rappeler son souvenir. On le ressuscite donc sur le plan de l'actualité. Comme Gérard de Nerval, Alain-Fournier, Péguy, Psichari et de plus anciens, pour une raison ou une autre. José-Maria de Hérédia appartient à la phalange étrangère des écrivains français, non moins que Leconte de Lisle, Jean Moréas, Stuart Merrill, Francis Jammes, la comtesse Anna de Noailles, Armand Godoy, Julien Green, pour ne nommer que ceux-là. Et qui constituent une étrange galerie. Hérédia était Cubain comme Godoy, tandis que Leconte venait de l'île Bourbon, que Jammes avait pour grand-père un médecin créole de la Guadeloupe. Les autres sont: Jean Moréas, Grec; Anna de Noailles, Roumaine née à Paris; Merrill et Julien Green, Américains. Tous ils apportèrent quelque chose à la littérature française et l'enrichirent, s'intégrant à leur pays d'adoption. Un phénomène contraire est celui de Hilaire Belloc, Français né en France, mais de mère irlandaise, devenant l'un des grands écrivains anglais du dernier demi-siècle.

Hérédia est l'auteur d'un seul livre, son recueil de sonnets intitulé Les Trophées, d'une telle perfection verbale qu'il le conduisit à

l'Académie française. Il y travailla sa vie entière, entre ses occupations de chartiste et de bibliothécaire de l'Arsenal. Une oeuvre étincelante, mais froide, un peu comme certains bijoux. On ne s'y attarde guère aujourd'hui, parce qu'elle ne se trouve plus en librairie, sinon par hasard; que l'on a perdu le goût du vers poli et l'amour d'une langue châtiée. Hérédia fut beaucoup discuté et l'est encore, chez ceux qui n'ignorent pas son nom. Belloc lui-même, qui savait tout des lettres françaises, le place au premier rang. Il écrivait au lendemain de sa mort: "Tout ce qu'il a écrit, il l'a finement ciselé; puis il l'a découpé de façon à en préciser les contours; enfin, il l'a enchassé. A tel point que — on peut le dire en toute vérité — dans son recueil, la sonorité de chaque morceau s'accorde en perfection avec celle du précédent et celle du suivant. Il a été minutieux, jusqu'au degré héroïque." Veut-on un son de cloche différent? Kléber Haedens, après avoir dit des Parnassiens qu'ils se distinguent par une sereine absence d'originalité, avance que Hérédia "a recueilli dans Les Trophées les sonnets les plus laids et les moins poétiques de la langue française."

José-Maria de Hérédia naquit à Cuba sur la baie de Santiago, fils d'un père espagnol et d'une mère d'origine normande, qui le ramena en France pour ses études jusqu'au baccalauréat. Ayant goûté de la France, il ne voulut point vivre ailleurs, quitta une seconde fois son pays natal pour Paris, où il tâta du droit et finit par s'ins-

crire à l'Ecole des Chartres. Sa vie fut celle d'un érudit, d'un bibliophile, d'un dilettante aristocrate et magnifique. Il tenait salon littéraire, où se réunissaient écrivains et artistes. On parlait à tue-tête, parce que le maître était sourd et donnait lui-même l'exemple, encourageant à crier et vociférer. Un peu bête en plus, Hérédia profitait de ce défaut pour scander mieux ses vers, en détachant les mots essentiels. Il dit un jour à Camille Mauclair: "Je suis un bouclier sonore... mais pas creux." Il tonnait alors contre le vers libre et ne s'émerveillait pas de la poésie de son futur gendre, Henri de Régnier, qui fut à la fois verslibriste, si l'on peut dire, et néo-classique. Elu à l'Académie en 1894, il y fut reçu le 30 mai de l'année suivante, par François Coppée. Sauf erreur, il ne retourna jamais dans l'île enchantée de sa jeunesse. Il mourut le 2 octobre 1905 et il y a un monument à sa mémoire, dans les jardins du Luxembourg.

L'Illettré

Demande différente!

Alors que le fardeau des contribuables persiste et devient plus lourd, il est bien possible qu'un jour viendra où les payeurs de taxes demanderont au gouvernement une plus grande économie dans son administration. Cette époque n'est peut-être pas aussi éloignée que l'on pense.

"Brooks Bulletin"
Brooks, Alberta.

M. Arthur Whelan remplacera M. Paul Beauchamp comme gérant du Bell Téléphone

M. Arthur Whelan, gérant de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada pour la région de Drummondville, vient d'être nommé gérant pour Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine. Il succédera à M. Paul Beauchamp, qui est nommé adjoint du gérant pour le district de Québec. Ces permutations entreront en vigueur le 15 avril prochain.

En plus du bureau des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, M. Whelan assumera la gérance des bureaux de la compagnie Bell à Champlain, Louiseville, Maskinongé et Yamachiche.

Né à Ottawa, M. Whelan a étudié à l'école Brébeuf et à l'Université d'Ottawa.

Il est entré à l'emploi de la compagnie Bell à Ottawa en 1930. Il est devenu ensuite commis en chef préposé à la perception puis représentant du service d'affaires. En 1941, il passa au service commercial du district provincial pour y demeurer jusqu'à sa nomination au poste de gérant d'un bureau de Québec, en 1944, poste qu'il conserva jusqu'à sa promotion comme gérant pour la région de Drummondville, le 1er avril 1949.

M. Whelan est marié. Son épouse, née Marie-Ange Pelletier, est de St-Jérôme. Les époux Whelan ont trois fils et une fille.

M. Whelan est membre du club Richelieu-Drummondville, membre honoraire de la Légion canadienne et vice-président de la Chambre de Commerce du comté de Drummond.

M. Paul Beauchamp, qui était gérant de la compagnie Bell aux Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine depuis 1949, est né à Montréal. Il a étudié au collège et à l'Université de Montréal, où il a obtenu son baccalauréat ès arts.

Il est entré à l'emploi de la compagnie Bell à Montréal, en 1935, à titre de vendeur. Devenu surveillant, au service commercial, il a obtenu un congé temporaire en 1940 pour servir dans l'armée canadienne.

Lors de son licenciement de l'armée active, en 1946, M. Beauchamp, qui détenait alors le grade de capitaine, décida de continuer sa carrière militaire dans l'armée de réserve et fut promu major, puis préposé à l'entraînement des officiers, à l'Université de Montréal.

Revenu à la compagnie Bell, M. Beauchamp fut nommé gérant à Joliette, en 1947, poste qu'il a quitté pour assumer la gérance locale en 1949.

Il est très actif dans le mouvement des Chambres de Commerce. En plus d'être président de la Chambre de Commerce trifluvienne, il est directeur provincial à la Chambre canadienne et membre du comité consultatif du département français de la Chambre de Commerce du Canada. M. Beauchamp est aussi membre du club Rotary des Trois-Rivières.

"Relations" d'avril 1955

Avoir les millions nécessaires cessera-t-il d'être une utopie pour nos collèges d'humanités? A l'occasion de la souscription du collège Jean-de-Brébeuf, le R. P. Jean Genest s'inspire de ce qui se fait aux Etats-Unis pour proposer plus de collaboration entre nos éducateurs et nos hommes d'affaires. Il interprète le progrès accompli en ce sens comme un indice de maturité pour la nation canadienne.

Le R. P. Arès, membre de la Commission Tremblay, reproche à l'historien américain Mason Wade de méconnaître dans son livre "The French Canadians" les aspirations fondamentales et vitales de notre peuple.

Le R. P. d'Apollonia répond à un article de la rédaction du Devoir qu'il faut bien se garder de confondre liberté de culte et liberté religieuse. Cette distribution est absolument nécessaire pour se faire une juste idée de l'ampleur des persécutions religieuses derrière le rideau de fer.

Relations lance une importante enquête sur le problème de l'habitation et offre de plus une intéressante variété d'articles sur plusieurs points de l'actualité: les hommes d'Etat à Ottawa, le problème scolaire en Belgique, le chômage, le relèvement des délinquants, l'art du mime, Paul Claudel, l'A.C.J.C., l'organisation de l'aviation civile, l'affaire Matusov, les ruses du communisme, etc.

Parade DES Sports

En marge du prochain tournoi provincial de baseball otéjiste

Sous la Présidence conjointe de Monsieur l'abbé Bertrand Gaborio et de Monsieur Alphonse Leblanc, les différents Directeurs Provinciaux de l'Oeuvre des Terrains de Jeux (Section du baseball) se réunissaient dernièrement à Saint-Jean pour y préparer le prochain tournoi provincial de baseball de la Confédération Otéjiste provinciale qui se jouera au cours de l'été prochain.

Plus de dix villes différentes étaient représentées à ces importantes assises notamment: Sorel, Valleyfield, Sherbrooke Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Montréal Granby, Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme et tous les représentants à l'exception de Québec, se déclarèrent prêts à prendre part à ce Tournoi Provincial qui avait été gagné l'an dernier par le club de Saint-Jean.

Pour ce qui est de la participation à ce Tournoi quant à l'âge des joueurs qui y prendront part, cela a été laissé à la discrétion de chaque endroit de même que le nombre de parties auxquelles les joueurs auront pris part pour déterminer le club d'étoiles qui représentera chaque endroit. Il fut entendu aussi que les dépenses seront défrayées par chaque équipe prenant part à ce tournoi.

Une cédule sera aussi faite pour décider des équipes qui se rencontreront en quart de finale de même que pour les semi-finales. Cet important tournoi sera réservé seulement aux clubs juniors de chaque circuit otéjiste et il ne fait aucun doute qu'il remportera un succès encore plus grand que celui de l'an dernier.

Une prochaine assemblée sera tenue prochainement, probablement dans notre ville pour mettre la main aux derniers préparatifs et déjà les clubs juniors de chaque endroit se sont formés et notre ligue Junior Locale devrait connaître une excellente saison sous l'égide de son Moniteur en Chef Claude (le prophète) Mongrain.

Nous apprenons aussi que plusieurs promoteurs sportifs locaux ont l'intention de s'intéresser à nos jeunes l'an prochain et nous ne pouvons qu'anticiper des succès pour notre ligue junior de baseball de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

POTINS SPORTIFS

Les Cataractes de Shawinigan ont pris une forte avance de trois joutes dans leur série avec les Saguenéens de Chicoutimi et ils ne devraient pas avoir trop de difficulté à atteindre la finale.

Miche Perreault a reçu une formidable ovation à l'aréna de Shawinigan dimanche dernier lorsqu'il s'est avancé au centre de la glace pour recevoir le Trophée Vézina offert au meilleur gardien de buts de la Ligue Professionnelle du Québec. Perreault a terminé la saison avec 70 points de moins comptés contre lui avec son plus

proche concurrent et de ce fait a établi un record qui ne sera probablement jamais égalé. De plus il avait établi un nouveau record de blanchissages avec 11 pour la saison régulière.

Dans la Série Québec-Royal, au moment où ces lignes sont écrites, trois joutes ont été disputées et les As ont triomphé deux fois. A ce compte, ces deux équipes joueront leurs neuf joutes et le gagnant pourrait être une proie facile pour les Cataractes si ces derniers expédient leurs adversaires en vitesse comme ils sont en train de le faire.

Les séries éliminatoires se suivent mais ne se ressemblent pas.

Dans la Série "A", alors que tous étaient d'avis que les joutes seraient dures et contestées, il semble que les Red Wings de Détroit ont bien l'intention de répéter leur exploit de l'an dernier, exploit qui leur a valu la Coupe Stanley. Après avoir vaincu les Leafs de façon décisive dans la première joute, les Champions du Monde ont décidé d'adopter le même style (défensif) que les Leafs et ils les ont vaincu deux fois de suite au compte de 2 à 1 pour prendre une avance de 3 joutes, ce qui veut dire que les Red Wings n'ont qu'une seule joute à gagner pour passer en finale.

Dans la Série "B", les Canadiens étaient de gros favoris pour déclasser les Bruins et après leurs deux premières joutes disputées à Montréal on était sous l'impression que les Canadiens ne feraient qu'une bouchée des Bostonnais. Toutefois dans la troisième joute, les Bruins affichèrent une tenue sensationnelle pour donner une leçon de hockey aux Canadiens et diminuèrent la marge à une seule joute et de ce fait rester dans la course aux grands honneurs.

Dick Irvin a créé un précédent en faisant alterner deux gardiens de buts à chaque joute de la Série Bruins-Canadiens (à date trois joutes ont été disputées entre ces équipes). C'est un présage de ce qui surviendra dans un avenir rapproché pour les joutes régulières des prochaines saisons alors que les équipes aligneront deux gardiens de buts. Une cédule régulière de 70 joutes étant trop longue pour un seul gardien de buts.

Le Capitaine Emile Bouchard a maintenant pris part à 103 joutes (dimanche inclus) de détail pour un nouveau record de la Ligue Nationale.

Si les Canadiens remportent la Coupe Stanley cet hiver, un record qui ne sera jamais battu sera établi par leur joueur de défense George McAvoy. En effet, McAvoy aura été sur une équipe amateur qui a remporté le championnat mondial et la même année il aura aussi évolué sur une équipe professionnelle qui aura aussi remporté le Championnat Mondial.

Avant la joute disputée entre les Leafs et le Détroit mardi soir dernier à Toronto, les Red Wings avaient remporté 14 victoires consécutives, n'ayant pas été vaincus depuis le 18 février.

Les Red Wings de Détroit se sont avérés trop forts pour les Leafs de Toronto qu'ils ont défaits en quatre joutes consécutives. Ils ont prouvé de ce fait qu'ils pouvaient jouer défensivement et Terry Sawchuk a démontré qu'il était toujours à son meilleur lorsque la pression se faisait sentir.

Si les Canadiens triomphaient dans la joute de jeudi contre les Bruins, cela voudrait dire que la grande finale débiterait dimanche prochain à l'Olympia de Détroit. Comme il y aurait joute à Montréal le samedi avant Pâques, on peut s'imaginer que le Forum serait pris d'assaut, et l'on pourrait peut-être y enregistrer un nouveau record d'assistance car il n'est pas improbable que l'on vende des billets debout (Standing) pour la série finale.

Dans la Série Détroit-Toronto ce fut la ligne de Howe, Reibel et Lindsay qui produisait presque la totalité des buts de l'équipe de la ville de l'automobile, tandis que dans la série Canadiens-Boston, les joueurs des trois lignes d'avant des Canadiens ont tous participé au pointage.

Si la défense des Canadiens

tient le coup dans la grande finale, l'équipe montréalaise remportera sûrement les grands honneurs et probablement dans très peu de joutes, tandis que si la défensive laisse à désirer, la série ira à la limite.

Les Frontenac de Québec semblent vouloir se poser comme de sérieux candidats aux grands honneurs pour l'obtention de la Coupe Memorial et dans les trois dernières joutes disputées, ils avaient blanchi leurs adversaires et compté 22 buts.

Si l'on permet aux Frontenac d'aligner le jeune Henri Richard, rien ne pourra empêcher l'équipe de la Vieille Capitale de remporter la victoire sur l'équipe ontarienne et d'aller nous représenter dans l'Ouest.

Les Marlies de Toronto ont causé une grosse surprise dans le hockey junior chez nos voisins en triomphant des Tee Pees de St-Catherines dans la série finale. Les gagnants de la Coupe Memorial de l'an dernier nous avaient beaucoup impressionné au cours de la joute disputée au Colisée, mais il faut croire que le club de la Ville Reine a joué du meilleur hockey pour représenter leur Province dans la série finale de l'Est du Pays.

Le seul argent qui aille aussi loin, aujourd'hui, qu'il y a dix ans, c'est la pièce de monnaie qui roule sous votre lit. (The Patriot)

COUVRE-CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

Nous avons pour vous servir tous les genres de couvre-chaussures imaginables, pour hommes, femmes et enfants.

Nous sommes dépositaires des meilleures marques que nous vous offrons aux meilleurs prix tout en vous donnant l'ajustement nécessaire.

N'attendez pas, venez nous voir immédiatement. Notre choix est le plus vaste en Mauricie et nos prix les meilleurs.

SOYEZ PRETS

J. A. GOSSELIN

CHAUSSURES DE STYLE

Marchand de chaussures — Orthopédiste technicien gradué

Service de rayons-X pour vérifier l'ajustement.

1392, rue Hart Téléphone 6-2912

J. H. René de Cotret, C.A.
Gérard Camirand, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.

Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.

RENE DE COTRET, FERRON, NOBERT & CIE

Comptables agréés

Trois-Rivières - Shawinigan - Drummondville

POUR VOS ASSURANCES

- ★ Incendie
- ★ Accidents
- ★ Responsabilité
- ★ Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances

1212, St-Olivier Tél. 5-2655
Trois-Rivières

J. A. Trudel, J. U. Grégoire,
Tél. 5-1985 Tél. 6-6202

Trudel & Grégoire

Notaires

306, rue Radisson,
Trois-Rivières



POUR TOUS VOS COMBUSTIBLES

Appelez 4 62 2 1

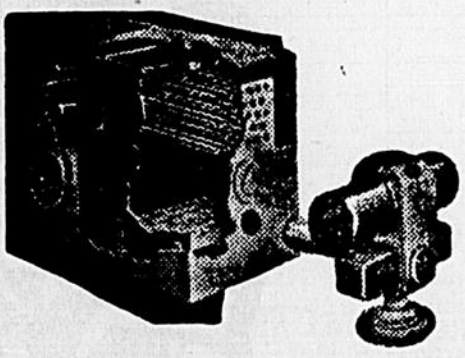
- PESEE AUTOMATIQUE
- LIVRAISON RAPIDE
- SERVICE IMPECCABLE
- CHARBONS — HUILES

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE

Des milliers de clients satisfaits.

— LA FOURNAISE IDEALE —

CONROY TURB-O-TUBE



dessinée spécifiquement en vue d'une économie de combustible et d'une chaleur constante.

Installée par une équipe de spécialistes entraînés par la Compagnie, elle ne peut que vous donner la plus entière satisfaction.

Demandez des estimés en vous adressant à :

Tél. 4-4615

Albert-H. Lacharité, Inc.

CHARBON ET HUILE

770, rue Hertel Trois-Rivières

Un important congrès du parti conservateur sera tenu à Québec le 4 juin prochain

Le parti conservateur tiendra un congrès important à Québec le samedi 4 juin, annonce Me Léon Balcer, organisateur de cette formation politique nationale. Ces assises réuniront au Château Frontenac quelque mille délégués des vingt-sept circonscriptions électorales de l'est de la province. Le programme de la journée comportera des séances de comités dans la matinée, une assemblée générale dans l'après-midi et un grand banquet mixte le soir. L'hon. M. George Drew, chef national du parti conservateur, passera la journée à Québec à cette occasion et sera l'orateur invité au banquet; il en profitera pour exposer de façon très précise son attitude concernant les relations fédérales-provinciales et plus spécialement en ce qui a trait à la province de Québec.

Dans l'après-midi les délégués auront élu, pour l'est québécois, un comité exécutif permanent. Le comité provisoire qui s'occupe d'organiser le congrès du 4 juin est composé de 20 membres et a pour président M. Guillaume Piette, ingénieur professionnel en vue puisqu'il est président de la section de Québec de l'Institut Canadien des Ingénieurs.

Les dames et la jeunesse participeront activement aux assises de Québec car on estime leur contribution essentielle autant que parfaitement justifiée.

Dans la conférence de presse qu'il donna à Québec pour annoncer la tenue du congrès conservateur du 4 juin, Me Léon Balcer en profita pour réitérer que, fondamentalement, son parti s'en tient à sa déclaration de l'an dernier, à savoir qu'il préconise la déductibilité de l'impôt pour fins provinciales, pour un montant égal à celui que Québec aurait reçu s'il avait consenti à signer une entente avec Ottawa. Cela représente donc au-delà de 10% de l'impôt fédéral. Quand le parti conservateur aura pris le pouvoir, de préciser Me Balcer, il s'empres- sera de convoquer une conférence avec les provinces afin de régler dans le meilleur intérêt des provinces et de l'ensemble du pays, cette question épineuse de la répartition des impôts.

En réponse aux questions des journalistes l'organisateur du parti conservateur pour la province releva les propos tout récents de l'hon. Lester B. Pearson. Un journaliste s'est demandé, dit M. Balcer, si nous avons encore un gouvernement canadien. On peut se demander non moins justement si nous avons encore un parlement canadien étant donné que les ministres fédéraux font à peu près toutes leurs déclarations importantes en dehors de la Chambre. Le ministre des Affaires Extérieures pour sa part a engagé l'avenir du Canada sans aucune consultation avec le Parlement, quand il a dit devant un club social que nous suivrions automatiquement les Etats-Unis s'ils entraient en guerre. M. Pearson n'a absolument pas le droit de nous engager de la sorte. Nous sommes d'ailleurs pays indépendant et c'est à nous qu'il appartient de décider de nos attitudes, à nous par notre Parlement.

Me Balcer cita un autre cas où un ministre fédéral engagea in- considérément le Cabinet et le Parlement. Il s'appuie sur un article de la Winnipeg Free Press, journal libéral, révélant que l'hon. M. Howe aurait promis la garantie gouvernementale aux obligations de la "Trans-Canada Pipeline". Or il arrive que le Gouvernement a refusé de suivre le ministre dans cette voie, de sorte que la construction de l'oléoduc est retardée d'un an. Pareil engagement ne relevait que du Parlement, précise M. Balcer.

Me Balcer a dit que l'on enten- dait choisir assez tôt avant les élections de 1957 les candidats conservateurs et que les meilleurs hommes seront désignés pour ef- fectuer la libération que le peuple canadien souhaite si ardemment. L'organisateur conservateur pour la province attend les meilleurs résultats du congrès du 4 juin à Québec, grâce à la collaboration enthousiaste qu'il reçoit d'ores et déjà dans les 27 comtés concer- nés.

A sa conférence de presse Me Léon Balcer était accompagné de Me Robert Perron, député de Dor- chester, de M. Guillaume Piette, de M. Charles Pouliot, secrétaire de l'organisation conservatrice à Québec, et de M. Jacques Nor- mand, secrétaire de l'organisateur dans la province.

LA POLITIQUE DE SEMAINE EN SEMAINE

A la suite du terrible désastre qui a frappé la ville de Nicolet, in- cendie qui rappelle les ravages causés à Rimouski et Cabano, le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, s'est em- pressé d'adresser à la population affectée ses plus vives condoléan- ces. "Comme premier ministre de la province et comme député de Trois-Rivières, un comté voisin de celui de Nicolet, a-t-il déclaré, j'offre mes plus sincères condo- léances aux victimes de la confla- gration de Nicolet, ainsi qu'aux autorités religieuses et civiles de cette ville." Par la suite M. Du- plessis a également annoncé que, comme dans le cas de Rimouski et de Cabano, le gouvernement de Québec ne tardera pas à se porter à l'aide des victimes du désastreux incendie de Nicolet. Il est donc entendu que le gouvernement pro- vincial fera sa part afin d'alléger l'épreuve des victimes de la mal- heureuse conflagration et qu'un comité de secours pour les sinis-

les sinistrés.

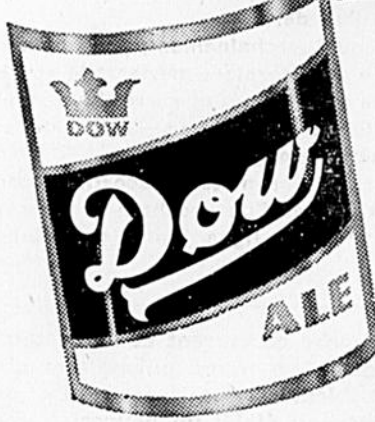
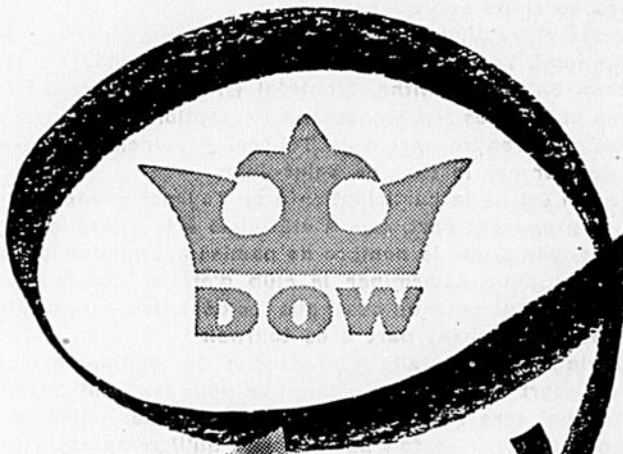
Il est maintenant entendu que les chefs des provinces et du gou- vernement fédéral se réuniront à Ottawa le 26 avril afin d'étudier les problèmes fiscaux qui les in- téressent mutuellement et peut- être également ceux du chômage. Dans sa lettre d'invitation aux très verra à soulager rapidement premiers ministres provinciaux, M. St-Laurent ne s'en tient cepen- dant qu'à la question fiscale et de la préparation de l'ordre du jour d'une conférence fédérale-provin- ciale à ce sujet. M. Duplessis a immédiatement répondu en réité- rant l'assurance que le gouverne- ment de la province de Québec se- ra heureux de participer à cette réunion intergouvernementale ca- nadienne. Il a ajouté espérer "que cette réunion sera couronnée de succès que nous souhaitons sin- cèrement et auquel nous désirons coopérer sur des bases justes et constitutionnelles." Souhaitons cordialement qu'il en soit ainsi.

Il y aura dix ans, en juillet pro- chain, que le gouvernement Du- plessis aura lancé sa grande initia- tive dans le but de répandre les bienfaits de l'électricité partout à travers la province, particuliè- rement dans les villages et campa- gnes. L'oeuvre accomplie par l'Of- fice de l'Electrification rurale, créée par l'administration de l'Union nationale, est déjà magnifique et s'avère un démenti formel aux sombres prédictions des libéraux qui prétendaient que pas un seul mille de ligne d'électricité ne se- rait construit grâce à la mesure du gouvernement Duplessis. Au contraire, environ 18,000 milles de nouvelles lignes de distribution sont maintenant en opération et desservent près de 116,000 clients ruraux additionnels. Comme ré- sultat, alors que, il y a dix ans, à peine 20 pour cent des fermes de la province étaient électrifiées, 85 pour cent des fermes du Québec bénéficient maintenant du service de l'électricité.

Il a été annoncé que le nouveau

pont de Chambly sera terminé au début de 1956. Ce nouveau pont moderne remplacera le pont "Yule" sur la rivière Richelieu, pont, en acier et béton, aura une longueur de 832 pieds, comprenant 5 travées principales de 125 pieds chacun et 2 travées de rive de 103 vaux nécessaires à cette fin sont

Seules deux bières possèdent cette garantie d'excellence



1 bière incomparable!

1 lager sans rivale!

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

Parmi les avantages des banques à succursales...



Votre succursale est un trait d'union entre votre milieu et le monde de la banque.



Dans les endroits éloignés, les Canadiens ont le même service bancaire complet et la même sécurité.



Dès qu'un centre se crée, une banque s'y établit pour répondre à des besoins nouveaux et croissants.

La manière dont les banques canadiennes fonctionnent permet au gérant de votre succursale de mettre à votre disposition toutes les ressources, les connaissances et l'expérience de la banque qu'il représente. Celle-ci a des bureaux d'un bout à l'autre du pays et des relations dans le monde entier. Les avantages de ce système de banques à succursales, établi en vue de répondre aux besoins des Canadiens, se démontrent tous les jours par la qualité et l'étendue des services qu'offre votre succursale.

LES BANQUES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



Maria Chapdelaine, roman radiophonique écrit par Yves Thériault, d'après l'oeuvre de Louis Hémon, est entendu tous les jours, du lundi au vendredi à 3 heures, au réseau Français de Radio-Canada. On voit ici quelques interprètes de ce radio-roman: (de gauche à droite) Edgar Trutiet (Evangéliste); Gilles Pellerin (Ti-Sandre Gendron); Jean Mathieu (Rosaire Surprenant); Madeleine Sicotte (Demerise Gendron); et Jean Morin, l'annonceur.

L'hon. Duplessis s'élève de nouveau contre le travail dominical

Le gouvernement fera respecter les lois

Québec. — Le premier ministre Duplessis vient de déclarer que le gouvernement provincial n'a aucunement l'intention de relâcher les lois de l'observance du dimanche pour les grandes papeteries qui voudraient fonctionner sept jours par semaine.

A sa conférence de presse, M. Duplessis a dit avoir noté dans certains journaux ontariens le fait que certains manufacturiers de papier-journal du Québec aimeraient maintenir leurs usines en opération durant toute la semaine plutôt que durant six jours. Il n'a pas identifié ces compagnies.

"La politique du gouvernement a toujours été de faire respecter les lois d'observance du dimanche" a dit le premier ministre.

Les devoirs religieux

"Le dimanche est le jour consacré à l'accomplissement des devoirs religieux et aux réunions de famille. Je ne comprends pas le manque de réflexion qu'implique ce désir de faire travailler les gens le dimanche.

"Les plus hautes autorités religieuses et civiles notent avec regret la régression des valeurs spirituelles et la recrudescence des aspirations matérialistes. Remplacer le sentiment religieux par un sentiment matérialiste est un geste ruineux et un plongeon dans un abîme sans fond.

"Le respect du dimanche est fondé sur des sentiments humains qui répondent aux besoins de l'homme et de sa famille et aux besoins de la société."

Le repos

M. Duplessis a ajouté que le travail dominical est désastreux du simple point de vue matériel. La machinerie a besoin de repos de temps à autre; les forêts ont aussi besoin d'un repos que la production constante ne permet pas.

"La coupe excessive du bois ne fera que tuer la poule aux oeufs d'or", a dit M. Duplessis.

"En d'autres mots, l'observance du dimanche est intimement liée aux meilleurs sentiments humains et aux meilleurs intérêts du progrès matériel."

Un fonds de secours de la S. S. J. B. en faveur de ses membres sinistrés

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec vient de constituer un fonds de secours destiné à venir en aide à ceux des membres de la Société qui furent victimes du désastreux incendie qui, au début de la semaine, ravageait une partie de la ville de Nicolet. Bien qu'il soit difficile pour l'instant d'établir un bilan exact, il semble qu'au moins une dizaine des sinistrés soient membres de la section de Nicolet de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La Fédération a lancé un pressant appel aux quelques 400 sections paroissiales qui lui sont affiliées, comme aux 90,000 membres formant aujourd'hui ses effectifs humains, leur demandant de sous-

crire le plus tôt possible. Elle considère en effet que c'est manifester un véritable esprit de fraternité et de solidarité, voire de patriotisme, que de venir en aide aux membres affectés par le malheur.

Par son geste, la Fédération veut aussi prier les autorités et les citoyens de Nicolet d'agréer l'expression de sa vive sympathie dans le malheur qui les accable.

Ceux des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste qui aimeraient souscrire au fonds de secours pourront faire parvenir leurs dons, à l'ordre de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, case postale 266, Saint-Hyacinthe.

Echange d'appareils téléphoniques

A compter d'aujourd'hui une entreprise offre gratuitement un article d'un nouveau modèle en échange d'un ancien que ses clients lui remettent. Il s'agit de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, qui demande à ses clients des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine qui ont à leur cadran téléphonique une plaque portant seulement des chiffres de lui signaler ce fait pour qu'elle puisse immédiatement les doter d'une plaque à lettres et à chiffres.

M. Paul-E. Beauchamp, gérant

régional de la compagnie Bell, a déclaré aujourd'hui que tous les téléphones doivent être munis d'une plaque portant à la fois les chiffres et les lettres en vue de l'avènement du mode de numérotage à deux lettres et cinq chiffres prévu pour septembre aux Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine. Puisque certains téléphones ont encore des plaques de cadrans comportant des chiffres seulement, le gérant demande à tous les clients qui auraient des plaques semblables d'en avertir le bureau d'affaires de la compagnie Bell. Des installateurs de la compagnie remplaceront le plus tôt possible les anciennes plaques par

de nouvelles, a affirmé M. Beauchamp.

Les nouveaux numéros, a rappelé le gérant de la compagnie Bell, seront conformes à un mode uniforme de numérotage dont l'adoption se généralise graduellement par tout le Canada et les

Etats-Unis. Le numérotage uniforme est un élément essentiel du projet qui permettra bientôt aux téléphonistes, et, éventuellement, à tous les usagers du téléphone, de composer directement les appels interurbains destinés à n'importe quel téléphone de l'Amérique du

Nord, sans le secours d'aucune téléphoniste intermédiaire. Déjà, les téléphonistes de l'interurbain dans le territoire de la compagnie Bell — le Québec et l'Ontario — composent directement 40 pour cent des appels qu'elles doivent acheminer.



"Papa, c'est pour vous!"

Lorsqu'un de vos enfants vous fait venir à l'appareil et chuchote "je crois que c'est un appel d'affaires", vous ne pouvez vous empêcher de songer à l'importance de ces appels, même à la maison.

Grâce à votre téléphone qui vous permet de tout régler rapidement de près ou de loin, vous n'avez pas à chambarder le programme de votre soirée.

Qu'il s'agisse de vente ou de service, à toute heure du jour ou de la nuit, vous pouvez compter sur votre téléphone.

Cette pensée vous reviendra à l'esprit la prochaine fois qu'un de vos enfants vous dira: "Papa, c'est pour vous!"

LA COMPAGNIE DE
TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



Extraits du rapport annuel 1954

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Narcisse Ducharme,
Président et Directeur-Gérant

M. Alphonse Milette,
1er Vice-Président

M. Adjutor Côté, N.P.,
2ème Vice-Président

M. Chs.-A. Roy

M. de La Bruère Fortier, N.P.

M. C.-A. Gascon

M. Alexandre Ducharme

M. Wilfrid Girouard

Me Gaston Vincent, C.R.

AFFAIRES EN VIGUEUR

Assurance-vie ordinaire	\$ 165,443,443
Protection supplémentaire	\$ 2,124,059
Pension sans assurance	\$ 4,270,520

PRIMES TOTALES PERÇUES \$ 4,135,690

NOUVELLES ÉMISSIONS

Assurance-vie ordinaire	\$ 21,072,866
Protection supplémentaire	\$ 469,759
Pension sans assurance	\$ 395,518

NOUVELLES PRIMES

Assurance-vie ordinaire	\$ 589,901
Pension sans assurance	\$ 26,350

ACTIF \$ 31,701,393

RÉSERVE POUR POLICE \$ 25,965,478

REVENU TOTAL \$ 5,337,718

VERSÉ AUX ASSURÉS ET BÉNÉFICIAIRES

En 1954	\$ 1,466,711
Depuis la fondation	\$ 23,259,988

La Sauvegarde

Compagnie d'assurance sur la vie
Siège social, Montréal

J.-Adrien Gauthier, gérant

Edifice du Capitol

376, rue Des Forges

Tél. 4-9777

Trois-Rivières, Qué.

EMPARONS-NOUS DU SOUS-SOL

Pour la seconde fois en quelques semaines, M. Hormisdas Langlais, adjoint parlementaire du ministre provincial des Mines, vient d'exhorter les Canadiens français à s'intéresser davantage au développement de leur sous-sol. C'est un appel qui ne saurait être répété trop souvent.

"Surveillez cette richesse qui devient plus importante de jour en jour", a-t-il dit aux membres de la Chambre de Commerce. "L'an dernier, notre production minière a atteint \$275,000,000. Dans dix ans, elle dépassera le milliard. Pour nous, Canadiens français, qui constituons 85 pour cent de la population, notre part dans cette exploitation resterait en bas de 20 pour cent. N'est-ce pas là une déchéance trop facilement acceptée?"

Beaucoup des découvertes les plus prometteuses faites en ces dernières années doivent être inscrites au crédit des géologues et des prospecteurs canadiens-français. Mais quand il s'agit de bâtir les institutions financières capables de les exploiter, nous sommes étrangement absents. Ce ne sont pas toujours les capitaux qui manquent. Notre richesse collective, nos épargnes sont en progression constante. Pourquoi nous désintéressons-nous d'un domaine qui excite tellement les convoitises des autres? Serions-nous les derniers à voir les occasions qui se multiplient sous nos yeux?

Dans le passé, on a souvent mis nos épargnants en garde contre les spéculations hasardeuses. Avertissements nécessaires, sans doute, mais qui avaient peut-être un caractère trop exclusivement négatif. Ce n'est pas tout de se méfier des gens et des entreprises qu'on ne connaît pas. Il faut encore apprendre à découvrir les investissements profitables, à peser les risques, à mettre les atouts dans son jeu. Rester immobile, c'est un bon moyen de ne pas faire de faux-pas, mais c'est un moyen qui n'avance pas à grand-chose. Les dollars enfouis dans le bas de laine ou placés dans des valeurs de tout repos ne sont pas ceux qui font les grandes nations industrielles.

M. Langlais dit qu'il nous faut des compétences et il a parfaitement raison. Il nous en faut non seulement dans le domaine de la technique, mais également dans celui de la finance. Il ne nous suffit pas d'avoir plus d'ingénieurs canadiens-français. L'important, c'est qu'ils soient au service d'entreprises canadiennes-françaises. Et nous aurons de telles entreprises quand nous y mettrons du capital. Ce sont les actionnaires qui élisent les bureaux de direction. Actuellement, a noté le conférencier, il se transige plus d'actions minières du Québec à la bourse de Toronto qu'à la bourse de Montréal. Voilà qui éclaire assez crûment la situation.

A la dernière session, la Législature a adopté une nouvelle loi sur le commerce des valeurs mobilières. C'est une mesure qui protège l'épargne en rendant la fraude plus difficile. Espérons qu'elle va créer un climat de confiance et inciter les Canadiens français à participer plus étroitement à la vie industrielle de leur province.

Nous invitons souvent le capital étranger à participer au développement de nos ressources naturelles. Ne serait-il pas opportun de lancer des invitations tout aussi fréquentes et tout aussi chaleureuses au capital québécois?

L'Action Catholique, lundi, 21 mars, 1955.

CHARLES PELLETIER,

A la frontière de deux mondes : les îles Diomède

A peu près à égale distance de la Sibirie et de l'Alaska, les deux îles Diomède, distantes l'une de l'autre de trois milles, sont situées aux frontières de deux mondes. L'une appartient à l'URSS, et l'autre aux Etats-Unis. La ligne internationale de changement de date passe également entre elles. Le détroit de Behring est à leur hauteur particulièrement resserré: environ 56 milles. Les habitants des deux îles passaient jadis librement de l'une à l'autre, mais en 1948 le gouvernement russe mit fin à cette liberté. L'île américaine, quoique plus petite, compte 100 habitants: 75 proviennent de l'île russe, plus grande, où ne sont restées qu'environ 40 personnes.

En ce bout de monde, la présence du christianisme est récente. Vers 1848, un ministre presbytérien du nom de Gambel y débarqua, mais mal reçu par la popula-

tion, il s'en éloigna bientôt. En 1901, les premiers Esquimaux des îles Diomède, prirent contact avec le catholicisme à la mission de Nôme en Alaska: le P. Lafortune, S. J., missionnaire canadien, catéchisa quelques familles qui y faisaient un séjour, et celles-ci à leur retour instruisirent leurs enfants. Un prédicateur luthérien qui passa plusieurs hivers sur l'île orientale ne réussit à convertir que deux familles.

En 1936, le P. Cunningham un jésuite des Etats-Unis qui fit sa théologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception à Montréal, se rendit sur cette île pour y achever l'église et le presbytère dont les Esquimaux avaient entrepris la construction. Peu à peu toutes les familles sauf deux se firent catholiques: en tout 90 personnes sur 100. Les îles Diomède furent découvertes par le capitaine d'une baleinière le jour de Saint Diomède, un saint orthodoxe, dont elles portent le nom.

LE BIEN PUBLIC

CANADA, Province de Québec, District de Drummond No 10386.

Cour de magistrat

DR GEO. LEBEL, Demandeur
Vs.
SAMUEL NADEAU, Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 13e jour d'avril 1955 à 10 heures de l'avant-midi, au numéro 665, des Forges en la cité des Trois-Rivières à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en 1 réfrigérateur Deep freeze, lequel sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher, H. C. S.
District des Trois-Rivières

CANADA, Province de Québec, District de Montréal No 181146.

Cour de magistrat

EDMOND PHILIBERT, Demandeur
Vs.
CHARLES QUESSY, Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 13e jour d'avril 1955 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, en cette cause en la cité de Trois-Rivières, 3866, Jacques Labadie, à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en 1 automobile Skoda et 1 radio de table Bulova, le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher, H. C. S.
District des Trois-Rivières

CANADA, Province de Québec, District de Québec No 5763.

Cour supérieure

La Commission des Accidents du Travail de Québec
Demandeur
Vs.
Georges Emile Lefebvre
Défendeur

Avis public

Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 14e jour d'avril

1955 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur en cette cause en la cité des Trois-Rivières, 1955, rue St-Philippe à la vente des meubles et effets mobiliers, par moi saisis en cette cause consistant en un camion Dodge,

une automobile Oldsmobile, mobilier de bureau, etc., le tout sera vendu suivant la loi, pour argent comptant.

Roger Provencher, H. C. S.
District des Trois-Rivières

Un spectacle pour toute la famille
dès samedi, au Cinéma de Paris



Jean Debucourt et France Descaut, dans une scène de la sublime production "Procès au Vatican" qui prendra l'affiche dès samedi, au Cinéma de Paris.



Service Complet

DE 24 HEURES

Entrepreneur en plomberie

Chauffage Ventilation Couverture



J. C. PAPILLON

1383, Laviolette

Téléphone: 4-4647

P. A. GOUIN Ltée

Le plus grand distributeur de la région

- Acier
- Matériaux de construction
- Ferronnerie
- Outillage
- Machinerie
- Quincaillerie
- Plomberie
- Chauffage
- Electricité
- Peinture
- Articles de sport
- Articles de ménage et de cuisine

P. A. GOUIN Ltée

MAISON ETABLIE EN 1881

71, rue des Forges

Trois-Rivières

Tél. 6-2591

Encouragez votre journal local et faites-le lire...

Pour vos travaux consultez

EDGAR DUVAL

Entrepreneur-briqueleur
564, Bonaventure
Tél. 4-8644
Trois-Rivières

LOGEMENT A LOUER

Logement chauffé, 5 grandes pièces, centre de la ville. \$70. par mois, incluant taxes d'eau. S'adresser 327 rue St-François-Xavier, tél. 5-1939.

Téléphone Résidence: 4-7488 Bureau: 6-6944 Résidence: 1393, Royale

DENONCOURT & DENONCOURT

Ernest L. Denoncourt, B.A.A. Architecte Maurice L. Denoncourt, A.D.B.A. Architecte
1425, rue Notre-Dame Trois-Rivières

Les plus grands distributeurs de papiers et jouets en Mauricie RACINE DE CHARETTE, Propriétaire

ST-PIERRE & FILS

Limitée

VENEZ VISITER NOS SALLES D'ECHANTILLONS

1685, Royale - Trois-Rivières - Tél.: 4-4691
Livraison à Trois-Rivières et au Cap tous les jours.